Ce dernier, transféré à Béthune, mercredi matin, a été condamné séance tenante par le tribunal correctionnel à dix jours d'emprisonnement.

Lens. — *Le Sud-Ouest.* — Les membres composant la Société des Anciens Sous-Officiers de Lens et des environs se réuniront dimanche prochain, à 8 heures du soir, dans une des salles de la Mairie de Lens.

Avion. — On nous écrit de cette commune :

Fais bien, m'aura des cavieux, dit Franklin

Il est *des lois* à supposer que la Municipalité d'Avion a bien fait en organisant la cavalcade dont nous avons parlé, puisque les commerçants ont signé la Hette opposée le besoin d'opancher sa bile dans les colonnes du *Réveil du Nord*.

Cavalcade électorale, disme raqueusement J. Hette, forcé de reconnaître que cette fête a obtenu un succès aussi vif que mérité.

Calmez vos nerfs, Monsieur, si quelqu'un en la circonstance agite la question électorale c'est bien vous qui cherchez à diminuer toute une série contre les organisateurs de la fête.

Vous jouez un fandango en vous plaignant que la *Revue* ait pris parti pour la majorité actuelle partie de la Jocalité.

Allez donc voir comme on agit à Lens, à Bethune, à *Douai*, et plus près d'Avion voyez à *Lens*, les cartèlées pénétrent de jeunes dans les agglomérations en dehors du centre de la ville? Non dites-le franchement.

Vous quittiez encore la fête de mascarade politico-patriotique — le moment du moins — en brandissant les drapeaux français et russes qui flottaient sur le char de la France en laisse les uniformes du noble brave russe vous ont-ils fait peur? Vous avez voulu le divorcer de la sorte. Vous êtes à plaindre.

Ce qui fait retraite de l'article du *Réveil du Nord* c'est l'espoir que caresse le parti ouvrier de s'implanter à la mairie d'Avion pour son premier exploit dès que le 7 inaugurera le monument pour lequel la cavalcade a été organisée dimanche dernier.

Les électeurs d'Avion sont assez sages pour ne pas confier à cette dont les amis crient : *A bas les Patrie!* la cérémonie d'inauguration d'un monument à élever à la mémoire de ceux qui sont pour la France et la République.

Maintenant, ne vous en déplaise, M. J. Hette, les habitants d'Avion ont la satisfaction d'avoir accompli une bonne oeuvre, oeuvre qui sont prêts à recommencer, dédaignant les attaques des cavieux.

* * *

Nous sommes heureux de pouvoir publier ci-dessous les sommes recueillies par chaque dix quinzaine et le compte définitif de la cavalcade d'Avion, approuvé par le Comité dans sa réunion de jeudi soir.

Montant des trimes : MM. Vulmar Delmotte 28 fr.—Ombreux Augustin 37,60 — Bernard Félix 34,85 — Dépres Théophile 33,90.

Harlez 35,15 — Leggeret Romuald 30,50 — Legrand Arcade 29 fr. — Chatel Jules 27,35 — Lavive Victor 22,20 — Dépres Jules 26,90 — Leleux Omer 25,60 — Hutel Alfred 25,40 — Willerval Léonce 21,70 — Tricot J.-B., 20,80 — Dubroix 20,30 — Legrand François 18,90 — Dorembosque Alphonse 16,15 — Dufiot 15,60 — Parent Victor 15,15 — Pinto François 13,10 — Hoguet, de Lens — 12,45 — Dépres Marius 12,40 — Bernard Octavie 11,70 — Sultez François 10,85 — Duchesl, brasseur (vente de Bière), 10 fr. — Lally Théophile 9,65 — Manier Augustin 8,15 — Vitel 8,00 — Grand Hortense, 5,50 — Lavivière Célestine 2,85, au total, 507 fr. 40.

Le compte se décompose comme suit : produit des trimes 507 fr. 40, de l'ammonière 92,50, du char de la boulangerie 32,65, quête des cultivateurs 22,85, contenance de M. Jules Lelot 1 fr., vente de bière 191,10, produit net du bal 11,50 total 1068 francs. Les frais s'élèvent juste à 66 francs et ont pu donnés un bénéfice net de 1002 francs.

Voilà un beau résultat et brave aux organisateurs.

Ruitz. — On a volé pendant la nuit 4 lapins et 1 poule chez M. B. Houtine, à Ruitz.

Villers. — La nommée Marie Fouden, originaire de Pitres, âgée de 15 ans, se trouvait, vers midi, dans le monde d'honneur du parquet de Béthune. Cette fille est inculpée de vol.

Isbergue. — Mercredi matin, des batelliers ont retiré du canal d'Aire à Lahaussoy, près du hameau dites mines de Ferfay, le cadavre d'un nommé Joseph Duquesne, âgé de 69 ans, marchand ambulant demeurant à Crèpy, qui était tombé à l'eau le soir au soir avec son équipage — une voiture attelée d'un cheval — en traversant trop court un pont du chemin de fer.

Barlin. — Des poules ont été volées la nuit, chez M. Bacquet-Deligny, cabaretier à Barlin.

CALAIS

Tuyailleurs dans le port. — Les tuyailleurs 162, 161, 12 et 21 sont entrés dans le port hier à midi, venant de Rotterdam-sur-Mer.

Ils sont repartis à 2 heures, faisant route vers Dunkerque.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 20 mars 1895

Présidence de M. **Dassonville**, vice-président. Ministère public, **M. Dectieker.**

JILLE

Un incorrigible récidiviste c'est Fleury Marlesse que le tribunal vient de condamner pour la cinquante-huitième fois depuis 1872 pour ivresse en récidive extraconstatée.

Il a volé un qui aura en le temps de cuver en prison les liquides absorbés. Cette fois il récidive cinq mois de prison et 300 fr. d'amende. Il doit en revoir des amendes au Trésor !

Le tribunal a renvoyé vient de le déclarer décédé pendant deux ans des droits vises purgés lui de 1873 sur l'ivresse.

Pour infraction à un arrêté d'expulsion. — 40 j. de prison à Isidore Ghysbrecht, 20 ans, manœuvrier à Lille ; un mois de prison à Julien Doosche, 41 ans, jardinier à Roubaix.

ROUBAIX

Un recéleur. — Dans la nuit du 24 au 25 juin 1895, M. Renaud Victor, négociant grande-rue, était victime d'un vol. On avait introduit chez lui en passant par une maison en construction et, après avoir fracturé une meubles, les voleurs volaient emporté d'argenterie et de vêtements.

— Dans la nuit du 25 au 27 août M. Ernest Dupont-Dutoit, rue du Sacré-Cœur à Tourcoing, était lui aussi, victime d'un vol dans les mêmes conditions. Les voleurs s'étaient introduits dans son jardin à l'aide d'une échelle et il avait constaté qu'ils avaient de l'argenterie et des vêtements, pour la valeur d'une quinzaine de francs. Ils avaient aussi profité de ce que M. Dupont était à la campagne.

S'introduisant cette fois par le compteur de la rue dans un appartement brisa la chaise et forces les barreaux, des voleurs s'étaient introduits dans la nuit du 12 au 13 septembre chez M. Auguste Mallet, propriétaire, rue Pellart, 111. De l'argenterie, des armes rares, des bijoux et vêtements avaient disparu lors de leur visite et ces gredins avaient vidé quelques bouteilles avant de partir.

Par le soupirail de la cave, dans la nuit du 7 au 8 octobre, mêmes faits chez Alphonse Prouvost chez M. Pierre Delodalle, fabricant, rue Sébastopol, les voleurs avaient fait pas mal de dégâts en forçant et brisant les meubles. Ils avaient emporté de l'argenterie et des vêtements pour une valeur de sept cents francs.

La police avait soupçonné une femme Mathilde Boels, demeurant rue Tacole, d'être la recéleuse de la troupe des voleurs, sur qui l'on ne pouvait mettre la main.

Au cours d'une perquisition faite le sieur octobre dernier au domicile de cette femme, on avait trouvé près la pendre d'escamotte, M. le commissaire découvrit une foule d'objets qui sûrement devaient provenir des différents vols dont nous venons de parler.

Il trouva un linge, à dessin de Mathilde Boels au nommé Jean Arthur Mallet, Théophile Van Drisecke, 49 ans, marchand de chiffons, qui interrogea.

Cet homme prétendait ne pas savoir d'où provenaient la plupart des objets trouvés au logis et ne nuisez pas avoir pris la perquisition qu'ils se trouvaient chez lui. Malgré ses nies d'innocent et ses beaux discours, on l'arrêta.

Les victimes des vols reconnurent les objets leur appartenant et MM. Félix Delaval, menuisier, Constant Bulgart, tapissier et Acke, y retrouvèrent des outils qui leur avaient été volés dans la nuit du 1 au 2 octobre, dans une maison en construction de la rue de Curtet et 11 lampes qui avaient disparu.

De la laine provenant du chef MM. Cordonnier et Renout, tisserie, rue Saint-Antoine, lui aussi découvert. On soupçonne qu'elle avait du être volée par une jeune ouvrière du tissage, Olivia Deporter, coutelière, âgée de 13 ans, qui se voyait aujourd'hui mineur sur le banc des prévenus à côté de Van Drisecke pour répondre du vol de ces laines qu'elle avait avoué avoir en effet soustraites. Van Drisecke et sa maîtresse déclarèrent, elle, l'avoient crédit comme vers ces larcins.

Olivia Deporter a été acquittée comme ayant agi sans discernement et remise à ses parents.

Quant à Van Drisecke, pour avoir recélé le tribunal l'a envoyé passer cinq ans en prison.

Effets de la jalousie. — Marie Lefebvre, 27 ans, cabaretière rue Bernard 10, vivait maritalement avec un ouvrier de l'établissement Prouvost, rue des Fort, et étrait, après Pâques, régulariser sa situation par un mariage.

En attendant, son amant continuait sa vie de garçon et contait fleurette aux jolies filles. Il visitait souvent son prédécesseur de son atelier, Julia Vancoppenolle, demeurant 30, rue de Flandre. Marie Lefebvre apprit un beau jour les infidélités de son fiancé et crut bon de mettre bon ordre. Mais au lieu de s'en prendre à lui, en fut à sa rivale qu'elle adressa d'une façon peu courtoise.

Le lundi 2 mars, vers six heures du soir, après avoir provoqué plusieurs personnes de ses desseins de vengeance, elle alla se poster à la sortie des ateliers de M. Prouvost.

A peine Julia Vancoppenole avait-elle passé la porte qu'elle reçoivait une dégelée de vigoureux coups de poing et de coups de clefs sur la nuque et sur la face. Marie Lefebvre ne cessait de frapper qu'en voyant se rivale s'affaisser et perdre connaissance.

La jalousie lui avait décuplé les forces et les témoins racontent que le sang jaillissait des blessures de Julia Vancoppenole.

Marie Lefebvre a été condamnée à un mois de prison et 25 fr. d'amende mais le tribunal lui a fait l'application de la loi Bérenger.

Exploits d'un gamin. — Julien Houzet, 11 ans, se distrait de la façon suivante : Le 25 mars dernier, avec un camarade de son âge. Un autre hamlin vient à passer. Marceau Cavel qui voulut entre le jeu, reçoit un coup d'épingle. Mal lui en prit ! Dans un moment de colère le jeune Houzet, lui porta un coup de sabot sur le bras qui fut brisé net.

Pour cette violence, Julien Houzet comparaissait devant le tribunal qui l'a acquitté comme ayant agi sans discernement et l'a remis à ses parents. Mais son père a été déclaré civilement responsable.

TOURCOING

Une jeune voleuse. — Rachel Pharaide Vandaydadeger, âgée de 14 ans, ouvrière de fabrique, demeurant à Roncq, avait la spécialité de faire les poste-mannale de ses compagnes des ateliers de M. Delmotte, fabricant de foncons.

En février 1894 elle adressait ainsi la porte-mennie de Marie Mouton ; le fer mars celui de Pauline Parent ; le 8 mars celui de Marie Paquet.

Rachel Vandaydadeger a été condamnée à ses parents.

WATTRELOS

Attentat aux mœurs. — *Le jeudi 20 février*, Georges-Pierre Flamant, 21 ans, employé à la brasserie, entraînait dans un jardin une fillette de 8 ans, Palmyre Lekout et s'efforçait de la livrer sur elle à des actes obscènes. Le jeune fils qui vaut à ce trait personnage 13 mois de prison.

Vol. — Clémence Lemaire, cocher, 17 ans, s'est introduit le 18 janvier, vers six heures du soir, chez son beau-frère, M. Regnier, demeurant au Sapin-Vert, en l'absence de celui-ci. Une voisine l'a vu fouiller dans une armoire. M. Regnier a son retour a constaté le vol d'une somme de trente francs.

Clément Lelaidier, demeurant à Tourcoing. Par défaut, le tribunal lui octroie 4 mois de prison.

MARQUE-EN-BAREUL

Vol. — Eve Fabienne de Mme Blondeau, demeurant place du Pont, rue St-Patrick 36, un jeune monnaier qu'occupe son mari, a volé la somme de six francs dans une tirelire appartenant à sa nièce. C'est un jeune homme de 18 ans. Le tribunal a remis ce jeune homme à ses parents.

Tribunal correctionnel de Béthune

Bondois Charles, 31 ans, journalier à Auxey, pour coups, blessures et outrages, à quinze jours. Taille Constant, 13 ans, sans profession à Lievin, pour vol, 1 an. Legrand Henri, 21 ans, ouvrier à Bruay, pour vol et ivresse : 1 mois 5 francs. — Debie Marie, 44 ans, ménagère à Dainvillers, pour vol : 1 an. Lecherbon Joseph, 56 ans, mineur à Oignies, pour entraves à la liberté du travail : 60 jours. — Barras Charles, 36 ans, journalier à Bruay, pour vol, coups et blessures et violences : 3 mois et 1 jour. — Lecomte Laurent, 28 ans, domestique, sans domicile fixe, pour vol : 6 mois.

POUR RÉCONFORTER VOTRE SANG

Ayez soin de prendre avant chaque repas, un verre de l'excellent aperitif **BANYULS-TRILLES**, préparé avec du **Vieux vin de BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA**.

Il est, d'ailleurs, recommandé chaleureusement par le corps medical.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

Expéditions directes par caisses de 12 à 25 litres, au prix de fr. 2,50 le litre, prix à Roubaix, notre représentant. TRILLES et FILS.

VARIÉTÉS

LE TAMBOUR D'IÉNA

Le vieux général accoua la cendre de son cigare, vida d'un trait le petit verre de liqueur que nous lui avions versé et caressant sa longue barbe blanche, nous dit :

— Pour opposer au récit que vous m'avez raconté sur les exploits des Allemands dans cette malheureuse guerre de 1870, permettez-moi de vous dire à mon tour comment nous nous conduisions pendant la guerre de Prusse en 1806 chez ces mêmes Allemands.

— Je venais d'être renvoyé de l'Ecole Militaire, j'avais mis le lit d'un conscrit en portefeuille ; mais, comme j'étais l'Empereur, qui avait prescrit mon passage dans un corps ; et le jour même de mon arrivée à l'armée, était celui d'une grande bataille : celle d'Iéna.

De Iena à Berlaine les Prussiens occupaient un front de bataille de six lieues ; attaques sur tous les points presque en même temps par deux corps d'armée de Napoléon, il en était résulté une série de combats particuliers qui lièrent les deux batailles, l'une livrée par Napoléon, l'autre par Davoust.

Ma compagnie, après une lutte acharnée, avait réussi à débusquer les Allemands d'un village, qu'ils n'abandonnèrent qu'après l'avoir incendié.

Nous suivons donc le mouvement offensif des troupes, lorsqu'en voulant escalader un petit mur, je fus atteint par un coup de feu à la jambe *qui me fit perdre connaissance instantanément.*

Lorsque je repris mes sens, je me trouvais au pied du mur que j'avais voulu franchir. Quelques minutes seulement avaient dû s'écouler, des clairons étaient dispersés en et la, l'on entendait au loin les grondements du canon et le crépitement de la fusillade.

Je me soulevai avec peine et je me traînais péniblement de quelque poste voisin, j'appelai, rien ne vint, tout était silencieux ; j'étais seul !...

Cette certitude jointe au sang que j'avais perdu, abattit mon courage ; je crus ma dernière heure venue.

Je fis cependant un dernier effort pour gagner une petite maison isolée, la seule qui eût échappé à l'incendie, elle était complètement vide, j'escaladai les fenêtres, mes yeux fixés sur portes ; les meubles avaient été mis en pièces et employés à faire du feu. Je ne trouvai que les quatre murs et d'informes décbris.

De toutes les souffrances que j'éprouvais la soif était la plus intolerable. En traversant la cour j'avais aperçu un puits ; mais je n'avais aucun moyen d'en descendre le seau. Mais je suis roide par la douleur, ne me permettait plus de faire un pas ; tout commençait à flotter devant mes yeux ; j'eusse encore la force de gagner un coin de la pièce où je fus exhaustée où je me laissai tomber en gémissant.

Un temps assez considérable s'écoula. Je croyais tout dû lorsque des pas retentirent au dehors. Je soulevai la tête et voulus jeter un cri d'appel ; mais la voix s'éteignit entre mes dents. J'aperçus seulement aux dernières lueurs du soir, un tambour de mon régiment qui venait d'entrer, paraissant inquiète chercher un abri. Il franchit le seuil avec précaution, regarda au fond de la pièce, et m'aperçut.

— Un camarade! s'écria-t-il en s'approchant.

Et me tendant la gourde, il ajouta :

— Ah ! mon gaillard ! nous avons fait de mauvaises rencontres, quelque balle avec laquelle on aura voulu causer de trop près. Mais comment diable être-vous seul ici, loin des ambulances ?

Je tâchai de lui expliquer ce qui m'était arrivé.

— Comprie, repris-il ; je compagnie a mis un marche-pied pour regarder ce qui se passait derrière elle. C'est comme la mienne qui tiraillait sur l'aile gauche et qu'un régiment de cavalerie nouvel ne pouvait qu'a part moi, je n'ai pu en retrouver les morceaux.

— Où en est la bataille, demandai-je.

— Je n'en sais rien. Quand je me suis vu seul, et que je ne nuit pouvait rien faire, j'ai cherché une chambre à coucher jusqu'à demain ; seulement il me semble que j'aurais pu mieux tomber. Il est regrettable autour de lui, il n'y a pas de luxe d'ameublement dans la cassine ; le plancher pour lit de plume avec la muraille pour traversin ! c'est un peu trop militaire.

— Que dites-vous pour monter !... répondis-je.

— Fi donc ! interrompit le tambour, *mourir à cause d'une quelque endommagée !...* Je parie que vous avez soif !

— Je brûle.

— Attendez-moi là, je viens de voir un puits. Il fit un mouvement vers le seuil ; je lui dis que le seau était brisé et la chaîne disparue.

— N'importe, dit-il, on tâchera de les remplacer. Il ne faut pas qu'il soit dit qu'un Français c'est laissé mourir de la pépie, la où il y avait à boire.

Il sortit, je me retournais vers la muraille bien certain que ses tentatives seraient inutiles. La longueur de son absence finit bientôt par faire croire qu'il était repartit ; enfin il reparut tenant à deux mains son shako transformé en seau et aux jugulaires pour anse pendait un long lacet d'acier en guise de corde.

— Victoire ! s'écria-t-il, nous avons du liquide. Je vous ai fait attendre, mais il a fallu tout fabriquer ; enfin, prenez et buvez à discrétion ! Ma boutique de rafraîchissement est à la porte ; nous nous dispenserons seulement de trinquer.

— Je bus avidement dans le schako qu'il me présentait.

Il m'apprit alors que le canon ayant cessé de se faire entendre, la bataille était gagnée par nous. Il n'y avait donc qu'à attendre des secours qui ne pouvaient manquer.

En me donnant ces détails encourageants, le tambour, cherchait autour de lui les moyens de rendre moins dure ma longue attente. Le seul du soir, qui s'engouffrait à travers la porte et la fenêtre brisées, me glaçait ; il ressortit un instant, et reparut avec plusieurs vieux paillassons qu'il mis aux ouvertures de manière à nous défendre contre le froid de la nuit. Il découvrit ensuite ma blessure, qu'il examina d'un air capable et qu'il déclara très bonne ; il la lava avec soutie ; je lui sus une gorgée, puis ce fut le tour de l'Allemand.

L'effet de la brûlante liqueur ne se fit point attendre : mon sang engourdi commença à circuler plus rapidement et le frugal dîner, s'acheva comme on finit.

Quand la petite bouteille fut vidée, le village commença deux pour partir, mais l'engourdissement ce a sa fennel et à ses enfants, que leur mainson avait échappé à l'incendie général. Je l'engageai à se mettre en route sans retard et le tambour se joignit à moi. L'Allemand gagna la porte et disparut.

Quand le bruit de ses pas se fut perdu dans le lointain, le tambour, qui bourrait sa pipe avec du foyer, regarda vers la porte et fit un mouvement d'épaules.

— Pauvre mein herr ! dit-il en riant ; il a cru me mettre dedans.

— Comment cela ? demandais-je, étonné.

— Parbleu ! croyez-vous que je me soistaisse entortiller dans ses explications ? il savait, depuis ce matin, que sa cuse était grave et brûlée, il ne venait donc point pour s'en assurer.

— Mais quelle intention, alors, lui supposiez-vous ?

L'intention, est claire comme de l'eau de roche. Quand les Prussiens sont arrivés, le mein herr avait caché ici son trésor dans quelque coin.

Quoi, vous supposez ?... qu'il venait chercher...

— Son magot ! interrompit le tambour, j'en suis sûr. J'ai entendu le son de l'argent qu'on manipule et les poches de sa veste, lorsqu'il est rentré, avaient gagné une enflure caractéristique. J'ai failli le suivre ; il ne pouvait qu'un vieil lait trinquer pour son trésor comme pour l'eau de vie : mais je ne mange pas de ce pain là. Nous sommes des soldats et non des détrousseurs.

Si je retourne jamais au village je pourrai y rentrer en disant : Rien dans les mains, rien dans les poches. Tout ce que je demande, c'est de porter sur la poitrine, un petit ruban rouge.

— Ah ! vous le méritez ! m'écriai-je, en lui tendant la main. Lorsque vous êtes entré ici vous m'avez prouvé que vous possédiez l'humanité et l'industrie du soldat français ; je sais maintenant, ce qu'est son honneur !

Commandant SCHAMDION,

de la Société des gens de lettres.

Programme des Spectacles et Concerts

Théâtre Deschamps. — Rue Richard Lenoir, direction : Mme veuve Gustave Deschamps. — *Gymp*, représentation extraordinaire. — Bureaux à 7 heures. Rideau à 8 heures.

LE TOUR DU MONDE

d'un Enfant de Paris

Pièce à grand spectacle en quatorze tableaux

CONVOCATIONS

Philharmonique la Cécilienne. — Réunion générale samedi soir 21 mars, à huit heures et demie, chez M. Noël Decramer, angle des rues du Tilleul et de Ma Campagne.

Ordre du jour : 1° Répétition générale pour la sortie — 2° Concert de l'Union Dramatique Roubaisienne — 3° Festival de Lille, 5 avril.

Nota. — Le dimanche 22 mars, réunion au local, rue Pierre de Roubaix, à 9 heures précises.

Club les Amis du Plaisir. — La commission du Club les Amis du Plaisir rappelle aux sociétaires la grande sortie de demain dimanche. — Réunion au local, rue Pierre-Roubaix, à 9 heures.

Société des Combattants de 1870-71. — La commission rappelle à ses membres que la Société se réunira le dimanche 22 mars, à 3 heures de l'après-midi, en son local, café Pandore, pour recevoir ses compagnons d'armes, les Combattants de Tourcoing.

La bonne tenue et l'insigne sont de rigueur.

Union Dramatique de Tourcoing et de 1870-71. — La commission a l'honneur de rappeler aux sociétaires que la réunion trimestrielle obligatoire aura lieu dimanche 22 courant, à cinq heures précises du soir, au local, 69, rue Pierre-Motte, chez Mme Veve Philémon Eyames.

Ordre du jour. — Versement des cotisations en retard, amendes ; Questions diverses à discuter. — Présence obligatoire.

PETITE CORRESPONDANCE

M. Desmons. Adressez-vous à M. le docteur Calmette, directeur de l'Institut Pasteur à Lille, rue de la Halle.

LE FACTEUR.

Etat-Civil de Roubaix

du 20 mars

Naissances. — Suzanne Toulemonde, rue Dumouriez, 35 — Louise Brifaut, rue Leleux, cour Gerard, 1 — Sam Bastien Delassoerie, rue Alfred de Musset, 9 — Albert Dupuis, rue Philippe-le-Bon, 16 — Henri Reimbaut, rue du Curtisme, 18bis — Georges Lonis Duquesne, rue de la Vigne-Sèche, 17 — Marie Baert, Hôtel-Dieu — Clémence Dubus, Hôtel-Dieu.

Décès. — Brigitte Cardon, 23 ans, rue du Fort, 14 — Albert Mathys, 1 an, rue Duquesne, 27 — Pierline Dolembreuck, 3 mois, rue du Tilleul, impasse Delaporte, 14 — Marie Delaporte, 34 ans, rue du Fort, 232 — Demaline, présente sexe vie, rue Monge 124 — Modeste Clayssen, 1 an, quai de Roubaix pour Barbe — Florentin Dubreux, 1 an, rue Saint-Quentin, 16 — Charles Duponchel, 65 ans, Grande-Rue, 199 — Pomie, présente sans vie, Grande-Rue, 222 — Marguerite Lavory, 2 ans, boulevard de Strasbourg, 45 — Auguste Duollander, 1 mois, rue du Tilleul, 421.

Etat-Civil de Wasquehal

du 20 mars

Naissances. — Camille Vandecaveye, rue Delhaye — Joseph Vasquin, rue de Gand — Henri Dodeyre, rue du Château.

Décès. — Léon Lienart, 10 mois, rue de Paris, 261 — Prudence Pollet, 3 ans 6 mois, rue Quicsnoy — Raymond Baldeyn, 23 ans, rue de Cambrai, 14 — Edouard Flipo, 63 ans 6 mois, rue du Lille, aux Petites-Sœurs — Pierre Boumont, 64 ans 3 mois, rue du Cairo, 40 — Pierre Tilleux, 65 ans, Hopital-Civil, rue Nationale.

Etat-Civil de Wasquehal

Du 1er au 15 mars

Naissances. — Adèle Duponi, hameau du Plomeu — Jean Duquesne, hameau de la Planche au Rien — Lucie Dekock, hameau du Trieu — Emma Lancelot, hameau de Plomeu — Julien Cabe, hameau du Corpinon — Mathilde Ployart, hameau du Bourg.

Décès. — Néant.

Publications de mariages. — Entre : Emile Vander Pracenen, 25 ans, mouleur à Wasquehal et Marie Ryder, 22 ans, ménagère à Wasquehal — Richard Dewolf, 34 ans, tailleur à Wasquehal et Julie Desmyttère, 31 ans, couturière à Roubaix — Albert Haghebaert, 27 ans, employé à Lille et Zoé Leroy, couturière à Wasquehal — Amédée Pillon, 26 ans, instituteur à Wasquehal et Octavie Dussoulier, 21 ans, sans profession à Wasquehal — David Prévost, 29 ans, employé de commerce à Wasquehal et Angèle Parent, 27 ans, cuisinière à Lille.

Mariage. — Entre : Emile Vander Pracenen, 25 ans, mouleur à Wasquehal et Marie De Ridder, 22 ans, ménagère à Wasquehal.

FINANCES

Paris, le 20 mars 1895.

Malgré le vague dont elle est entourée, la déclaration de M. Berthelot à la Chambre, au sujet de la question de Dongola, produit une bonne impression.

Le 3 0/0 remonte à 101.80.

Le 3 1/2 à 106.15.

Le Crédit Foncier progresse 630.75. Une grande animation continue à régner sur le marché de ses obligations.

Le Comptoir national d'escompte a bombe allure à 577.50.

La Société Générale est tenus fermement à 556.25.

Le Crédit-Lyonnais reprend à 780.

La Rubanerie Bailly est très demandée à 135, avec tendance vers de plus hauts cours.

L'action Bec Auer se tient sur ses cours de la veille. Le tribunal de commerce de la Seine, dans son audience du 4 mars, a condamné la Société nouvelle d'incandescence par le gaz à changer son titre et à payer à la Société anonyme du Bec Auer 5.000 francs de dommages-intérêts pour concurrence déloyale.

Les actions de la Compagnie française de Mines d'or et d'exploration font 127.50. L'assemblée générale des actionnaires se réunira samedi à trois heures et demie, rue Taitbout.

La part d'intérêt de la Compagnie nationale des Mines de Tungstène traite à 25.50.

La Total Gold Extraction clôture à 42.50.

La North Rand Mines, nouvellement introduite, a bien demandé à 20.

Chemins français en reprise.

BOURSE DE LILLE

Du 20 Mars

Emprunts (Villes et Départements)

Douai 1891 (obl. 500) 508 25.

Actions, banques et diverses

On a côté les Cause et fils : Préférence, 29.50 à 29.75 et les actions 1886 à 1.025.

Manufacture de Linconrt (a 100 t. p.), 108. 110.

Obligations diverses

Gaz de Wasemnes, 1er ex. 2e (r. à 500), 525. — Chemins de fer du Sénégal (r. à 500), 312 50.

Charbonnages (Actions)

Alès (a. 500 t. p.), 580 — Ancho le 1/12 n 10003 — Annin le 1/100 de denier, 4350 — Bruay compare de vingt, 19950 — Bully-Grenay, 2690 — Douchy, 2295 — Bourges, 90 — Escarpelle (a. 500 t. p.), 1820 — Ferfay (a. 250 fr. t. p.), 365 — Lens, 267 50 Lievin, 1180.

BOURSE DE BRUXELLES

du 20 mars

Belge 3	s. 1 100 30	Brux. lib. 1886	108 68
—	— II 100 30	Non libéré 1886	— —
—	— III 100 30	Obligat. 1886	— —
—	3. —	— 1873 3	— —
—	2 1/2 93 75	— 1883 3	97 75
Annuités.	3 99 90	Tournai 1874 4.3	— —
—	4 —	— 1880 5 1/2	— —
—	4 1/2 —	Gand 1866	— —
Cr. com.	4 1/2 115 50	— 1883 3	— —
—	4 112 90	— 1883 3	— —
—	4 100 —	Liège 1871 2 1/2	102 50
—	3 p. c. 1881	— 1868 3.	— —
—	3 p. c. 1868	— 1874	— —
Anvers 1887 lib.	107 75	— 1881	— —
Libre 1887	— —	— 1889 3 1/2	— —

CONVOCATIONS

Philharmonique la Cécilienne. — Réunion générale samedi soir 21 mars, à huit heures et demie, chez M. Noël Decramer, angle des rues du Tilleul et de Ma Campagne.

Ordre du jour : 1° Répétition générale pour la sortie — 2° Concert de l'Union Dramatique Roubaisienne — 3° Festival de Lille, 5 avril.

Nota. — Le dimanche 22 mars, réunion au local, rue Pierre et demie. — Présence indispensable.

Club les Amis du Plaisir. — La commission du Club les Amis du Plaisir rappelle aux sociétaires la grande sortie de demain dimanche. — Réunion au local, rue Pierre-Roubaix, à 9 heures.

La tenue et l'insigne sont de rigueur.

Toute absence sera passible d'une amende de 50 centimes.

Société de gymnastique la Roubaisienne. — Dimanche 22 mars, au local, rue Pierre-Roubaix, de 9 à 11 heures, cours d'instruction militaire : Théorie et maniement d'armes. — A dix heures et demie, tir à la carabine, modèle Lebel. — A midi, réunion du Comité.

Société des Combattants de 1870-71. — La commission rappelle à ses membres que la Société se réunira le dimanche 22 mars, à 3 heures de l'après-midi, en son local, café Pandore, pour recevoir ses compagnons d'armes, les Combattants de Tourcoing.

La bonne tenue et l'insigne sont de rigueur.

Union Dramatique de Tourcoing et de 1870-71. — La commission a l'honneur de rappeler aux sociétaires que la réunion trimestrielle obligatoire aura lieu dimanche 22 courant, à cinq heures précises du soir, au local, 69, rue Pierre-Motte, chez Mme Veve Philémon Eyames.

Ordre du jour. — Versement des cotisations en retard, amendes ; Questions diverses à discuter. — Présence obligatoire.

Sel Vichy-État

En retirant à Vichy de l'eau des sources de l'État les sels minéraux extraits les Célestins, la Grande-Grille et l'Hôpital doivent leurs merveilleuses propriétés, la Compagnie fermière a vraiment mis Vichy à la portée de tout le monde, et rendu un grand service à ceux qui, pour une raison quelconque, ne peuvent pas se procurer l'eau minérale naturelle elle-même.

Il est, en effet, facile de faire soi-même de l'eau de Vichy artificielle en faisant fondre dans de l'eau potable ordinaire (ou, de préférence, dans de bonne eau de source) ce sel naturel de Vichy ou *Sel Vichy-État*, comme on l'a nommé pour rappeler son origine, et il vous suffit d'exiger les mots *Vichy-État* sur chaque paquet pour éviter les contrefaçons et imitations, et se certain que l'eau artificielle aura obtenu, sans valoir l'eau minérale naturelle, cet exposant supérieure à toutes ces eaux alcalines, vendues à vil prix, et encore trop chères pour leur mérite.

Le prix du paquet, pour un litre, ne coûte que 10 centimes : c'est donc bien véritablement *Vichy pour tous*. La Compagnie fermière de Vichy envoie gratuitement, deux de ces paquets comme échantillon. Prenez, à toute personne qui lui en fait la demande à sa succursale.

MAISON DU TAPIS

7, Rue du Vieil-Abreuvoir

ROUBAIX

Ameublements

Tentures

Linoléum

Carpettes

Moquettes

Objets de la Chine et du Japon

POUR CADEAUX

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 20 Mars

Cote officielle de 5 heures 1/2

Prégnées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 Cote pour.	TYPE 1 Cote jour.	TYPE 2 Cote pour.	TYPE 2 Cote jour.	Pagès Plata Cote pour.	Pagès Plata Cote jour.
Janvier	4 55	4 58				
Février	— —	— —				
Mars	4 55	4 55				
Avril	— —	— —				
Avril	4 55	4 525				
Mai	4 55	4 525				
Mai	4 55	4 525				
Juillet	4 55	4 50				
Août	— —	— —				
Août	4 55	4 525				
Septembre	4 55	4 525				
Octobre	4 55	4 525				
Octobre	— —	— —				
Novembre	4 55	4 525				
Décembre	4 575	4 525				

DÉTAIL DES VENTES

	Type unique	
Avril	5.000	à 4.525
Mai	5.000	à 4.525
Juin	15.000	à 4.525
Juillet	4.500	à 4.525
Août	15.000	à 4.555
Septembre	15.000	à 4.525
Id.	15.000	à 4.525
Octobre	15.000	à 4.50
Id.	15.000	à 4.525
Id.	15.000	à 4.55
Novembre	25.000	à 4.50
Décembre	10.000	à 4.525

Tendance calme

Total : 140,000.

Le Havre. — 20 mars

	Cotons	Laines	Cafés
	100 kil.	100 kil.	50 kil. net
Janvier 1897	47.12	132.—	72.— 73.—
Février 1896	— —	— —	72.75 —
Mars	48.75	134.50	81.50 — 82.50
Avril	48.75	135.50	81.50 — 84.50
Mai	49.—	136.50	82.50 — 84.—
Juin	49.12	138.—	81.50 — 84.50
Juillet	49.12	139.—	81.50 — 82.50
Août	49.37	137.—	79.— —
Septembre	49.62	137.—	77.75 —
Octobre	49.62	138.—	75.75 — 77.25
Novembre	49.75	139.—	75.— —
Décembre	47.—	130.—	72.75 — 73.25
Tendance	calme	flanqués	soutenu

Venues : Cotons, 889 balles. — Laines, 700 balles. — Cafés, 24 heures, 1000 sacs ; Cuba, mois, 2,000 sacs.

Cotons Low-Middling. — 52.50.

COTONS à mid. — Baisse 1/8.

Cotons disponibles. — Il vendu 21 balles New-Orleans à 52 fr. 50 ; 40 balles à 51 fr. 75 ; 50 balles à 51 fr. 75 ; 25 balles à 52 fr. 50 ; 25 balles à 52 fr. 50 ; 25 balles à 52 fr. 75 ; 100 Georgie à 52 fr. 50 ; 200 Texas à 55 fr. 25 ; 100 Texas.

Cotons disponibles. — On a vendu 315 pièces Moyenne Vidée soles vertes bonne saisonnes rouge à 62 fr. 50 les 100 kilos.

BOURSE DE PARIS

3 0/0 cpt.	101.65	V. Paris 71 1/4	111.50
3 0/0 terme